

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, David CARABIN, Elsa PLUMIER, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 26

Conseillers absents excusés : Claudine JACQUEMIN, François KLAEYLE, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Geneviève FLEURY, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, Bernard BRAUN,

Conseillers absents non excusés :

Procurations : Claudine JACQUEMIN à Jean-Pierre FRANOUX,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Malika TRANCHINA à Odile CHANDELIER,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Sophie WAKEFORD

Date convocation : 16 septembre 2011

N°059/2011

Objet : régime forestier - Bois de l'Hôpital

Rubrique : 2.2

Rapporteur : Yves COLOMBAIN

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, par acte notarié signé le 5 juillet 2011, la commune est devenue propriétaire de la parcelle AS 36 lieudit "Bois de l'Hôpital", d'une contenance de 20h 61a 08ca, suite à cession gratuite par la société SOLVAY CARBONATE FRANCE. Cette société a en effet été autorisée à effectuer des travaux de défrichement sur des parcelles lui appartenant sur d'autres communes sous réserve notamment de la cession à titre gratuit du Bois de l'Hôpital à une collectivité.

Cette forêt jouxte la forêt communale dont la gestion est actuellement assurée par l'ONF. La cession gratuite du Bois de l'Hôpital au profit de la commune entraîne l'engagement d'en assurer la gestion selon le régime forestier. Monsieur le Maire propose par conséquent de demander l'application du régime forestier à la parcelle AS 36.

Vu l'avis favorable de la commission cadre de vie et développement économique réunie le 8 septembre 2011,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré A L'UNANIMITE,

- DEMANDE l'application du régime forestier à la parcelle AS 36 lieudit "Bois de l'Hôpital".

Date : 22 septembre 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 28 SEP. 2011

N° Accusé de réception : 20110922-11_059-DE

Affichage : 29 SEP. 2011

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX

